

MODE) GRAND OUEST

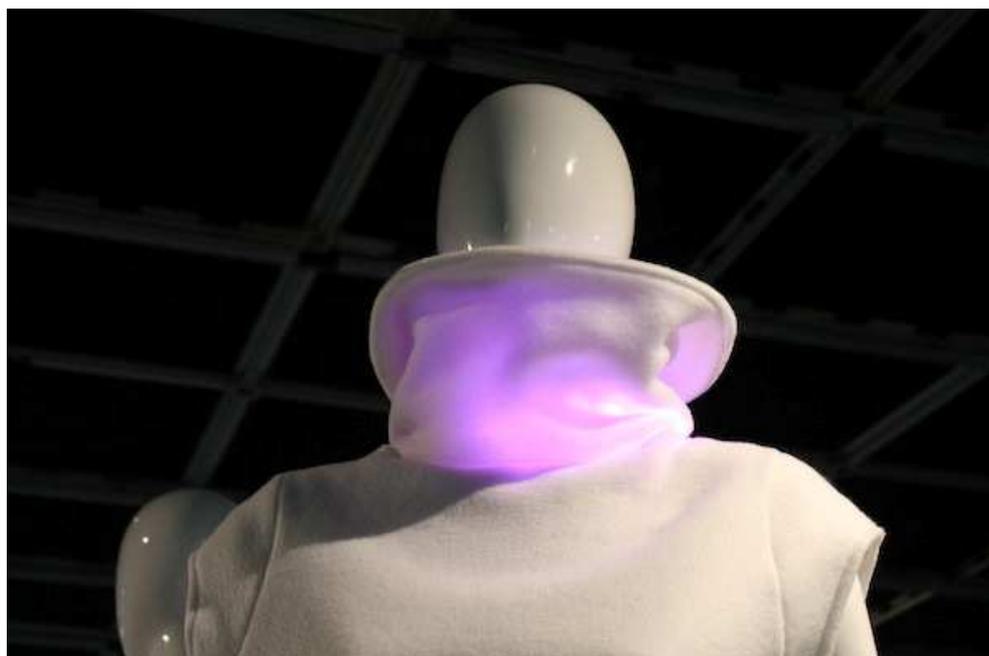
savoir-faire français



Retour sur la conférence TEXTILES INNOVANTS

Le gouvernement, sous l'impulsion du Chef de l'Etat, a lancé en septembre 2013, le programme :

34 plans pour « La Nouvelle France Industrielle »



D.R.

C'est dans ce cadre, le mercredi 1er octobre après-midi, à Nantes (Amphithéâtre Technocampus Composites - Bouguenais), qu'a été présenté, devant près de 100 industriels et techniciens, le plan stratégique « Textiles innovants », sur une invitation de Tony HERBLOT, Président de MODE GRAND OUEST et de l'APHO.

Avec la participation de Henri-Michel COMET, Préfet de la Région Pays de la Loire.

Rappel... C'est quoi 34 plans pour « La Nouvelle France Industrielle » ?

C'est en septembre 2013, à l'Elysée, que François HOLLANDE, Président de la République, avait présenté les priorités de la politique industrielle de la France, avec les 34 plans de reconquête.

Au terme d'un an de travail conduit au sein du Conseil national de l'industrie (CNI), le Gouvernement a engagé une réflexion stratégique destinée à déterminer les priorités de politique industrielle de la France.

Présentées le 12 septembre 2013 à l'Elysée par François HOLLANDE, ces priorités sont le résultat d'une analyse approfondie des marchés mondiaux en croissance et d'un examen précis de la place de la France dans la mondialisation pour chacun de ces marchés. Elles prennent la forme de **34 plans**, retenus au regard de trois critères :

- se situer sur un marché de croissance ou présentant des perspectives de croissance forte dans l'économie mondiale ;
- se fonder essentiellement sur des technologies que la France maîtrise, sur leur diffusion dans l'économie et leur développement ainsi que sur l'industrialisation d'une offre industrielle nouvelle ;
- occuper une position forte sur ce marché avec des entreprises leaders, ou disposer d'un écosystème académique, technologique, économique et industriel permettant d'y occuper une place forte.

Le travail a été mené par la direction générale de la compétitivité, de l'industrie et des services (DGCIS) –aujourd'hui DGE-, appuyée par le cabinet McKinsey, en lien avec les pôles de compétitivité et les comités stratégiques de filières, au sein desquels les chefs d'entreprises, les partenaires sociaux, les administrations et les fédérations professionnelles prennent une part active.

Parmi les 34 plans de reconquête annoncés par François HOLLANDE, figurent les énergies renouvelables, la voiture pour tous ou encore l'hôpital numérique. Ces plans représentent « *les contours de la société de demain, de nouvelles manières de nous déplacer, de nouvelles manières de nous loger, de nous soigner, de nous transporter, de nouvelles manières de produire, de consommer, de nous nourrir, de nous habiller et même de fabriquer* », avait déclaré le président de la République lors de son intervention.

Textiles techniques et intelligents

« Nous construisons la France du textile innovant. »

Symbole de la première révolution industrielle, l'industrie textile résiliente s'impose aujourd'hui comme un secteur d'avenir. Malgré des préjugés tenaces, le textile reste une industrie très présente en France et fortement innovante.

Son renouveau soutenu par les pouvoirs publics est amorcé par la diversification de PME historiques vers les textiles techniques et le développement de fibres nouvelles : tissus biosourcés, fibres intelligentes captant l'énergie solaire ou donnant des informations corporelles, vêtements aux vertus curatives ou à mémoire de forme...



Iris Van Herpen, Robe en 3D. D.R.



T-Shirt connecté, Programme Smart Sensing (Cityzen Sciences). D.R.

Le textile de demain, plus technologique et respectueux de l'environnement s'invite partout dans notre vie quotidienne : sport, bâtiment, santé, transport, défense, emballage et agroalimentaire, agriculture et environnement, sécurité et protection... Tous les progrès scientifiques générés par les textiles techniques entraînent un courant d'innovation qui irrigue l'ensemble des métiers de la filière.

La France est un acteur déterminant qui prépare déjà les projets industriels de demain. À son actif, un réseau d'entreprises innovantes et performantes épaulé par des laboratoires de recherche de pointe, des écoles d'ingénieurs reconnues, des structures comme l'Institut Français du Textile et de l'Habillement ou le Centre européen des textiles innovants, des pôles de compétitivité dynamiques (Uptex et Techtera).

La France dispose également d'atouts importants : qualification des personnels, maîtrise des matériaux, incorporation des avancées technologiques... Autant d'avantages essentiels pour élaborer et commercialiser les textiles du futur, en France comme à l'international.

Pour cela, l'État, engagé aux côtés des régions textiles et de l'écosystème scientifique et industriel, encourage l'émergence de nouveaux produits en facilitant leur financement et en trouvant de nouveaux débouchés.

Le cas des Pays de la Loire...

La branche textile a constitué une équipe projets et a formalisé une feuille de route présentée le 4 juin 2014 par le Président de l'Union des Industries Textiles, Yves DUBIEF, Président du Comité de Pilotage Textiles Innovants.

Dans ce format initial de travail, trois axes stratégiques sont aujourd'hui identifiés :

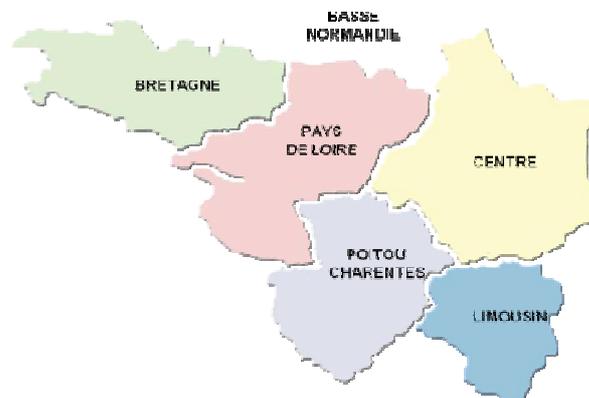
- l'usage des textiles bio-sourcés et recyclables ou fibres recyclées,
- la révolution numérique et les nanotechnologies appliquées aux textiles intelligents et innovants,
- le développement de l'usine textile du futur grâce à l'utilisation optimale des nouveaux outils digitaux, notamment dans l'assemblage et l'ennoblissement.

« Par son histoire et son économie offensive, la filière Textiles Habillement Cuirs représente aujourd'hui plus de 11 000 emplois directs ligériens et reste ainsi un acteur économique majeur en Région Pays de la Loire » rappelait Tony HERBLOT, Président de MODE GRAND OUEST.



De gauche à droite, Maï Haeffelin (Conseil régional des Pays de la Loire), Laurent Vandendorp (Délégué général MODE GRAND OUEST et Directeur de l'Antenne Ouest Opcalia TMC) et Tony Herblot (Président de MODE GRAND OUEST et Dirigeant de Socovet Sistem et ACM).

Ce réseau de professionnels de l'assemblage s'étend aux cinq régions voisines pour constituer un cluster de compétences, dont la Région Pays de la Loire reste légitimement l'épicentre localisant 70% de ces forces vives qui emploient 36 000 salariés.



Ce réseau professionnel dispose de deux expertises majeures :

- premièrement, celle d'être leader en Haute Fabrication sur tout type de produits pour les industries du Luxe,
- deuxièmement, celle de maîtriser l'expertise de la confectionnabilité avec les technologies les plus avant-gardistes ainsi que de la mise au point et de l'impression numérique et 3D au bénéfice de ce plan Textiles Innovants.

Il est donc aujourd'hui essentiel de faire savoir au plus grand nombre des acteurs, quelque soit l'origine de leur activité, qu'ils peuvent trouver auprès du réseau MODE GRAND OUEST et de ses entreprises membres, toutes les solutions d'assemblage et de fabrication utiles au développement de nouveaux concepts ou de nouvelles productions. En effet, des entreprises disposent d'expertises spécifiques souvent développées pour les podiums mais qui peuvent trouver des applications dans de nombreux métiers et de nombreuses activités utilisant des matériaux souples.

« Nous disposons en région d'une plate-forme de confectionnabilité et d'une plate-forme d'impression numérique qui ne demandent qu'à être plus connues pour être plus utilisées. » remarque Laurent Vandendorp

L'usine de fabrication des industries de la mode est aujourd'hui fortement localisée à l'Ouest, ses compétences en confectionnabilité sont largement reconnues par de nombreux marchés exigeants.

Cette 4^e étape de présentation du programme Textiles Innovants et d'échanges sur les enjeux de la filière en région Pays-de-la-Loire a eu lieu au Technocampus de Nantes, « un lieu approprié » selon M. le Préfet de Région et Maï HAEFFELIN du Conseil régional des Pays de la Loire. Pour cette dernière, passionnée d'industries, l'objectif de la région est de « promouvoir les compétences sur le territoire et de capitaliser en travaillant ensemble ».

C'est quoi le Plan Textiles Innovants ?

Le Plan Textiles Innovants a été présenté par Yves DUBIEFF, Président de l'Union des Industries Textile, et Dirigeant de la Société Tenthorey.



Yves Dubieff (micro en main) a présenté le Plan Textiles Innovants : l'équipe projet, les objectifs du plan, les produits types, ainsi que les actions du plan.

1- Une « équipe projet » motivée

Le tour de France du plan "Textiles techniques et intelligents"
Nantes : 1er octobre 2014, 4ème étape

Ce qui a été déjà réalisé	Ce qui va l'être
- Bureau du CSF "Biens de Consommation" : 18/03/14	- Caen : 21 octobre 2014 (Basse Normandie)
- Bureau de l'UCMTF (Union des Constructeurs de Matériel Textile) : 21/05/14	- Conseil d'administration de la Plasturgie : 23 octobre 2014
- Conseil Général de l'Economie : 19/05/14	- Lorraine : novembre 2014
- Troyes : 11/06/14 (Champagne-Ardenne)	- Conseil d'administration de la FEFIS (Fédération des Industries de la Santé) : novembre 2014
- Roubaix : 16/06/14 (Nord-Pas-de-Calais)	- Paris (Grands comptes) : décembre 2014
- Ecole des Mines de Paris : 25/06/14	
- Lyon : 2/07/14 (Rhône-Alpes)	

Président : Yves DUBIEF, Président de l'Union des industries textiles (UIT), Président de Tenthorey.

Membres industriels : Elizabeth DUCOTTET (Thuasne) ; Gilles DAMEZ (Damartex) ; Jacques TANKERE (Texinov) ; Serge PIOLAT (Schappe) ; Philippe JOFFARD (Sherpa Finance) ; Jean-Luc ERRANT (Cityzen Sciences) ; Christian MEKERKE (Safilin) ; Freddy MARCY (Uric-Unimaille).

Membres autres : Philippe GUERMONPREZ, Institut français du textile et de l'habillement (IFTH) ; Emmanuelle BUTAUD-STUBBS, UIT ; Stanislas VANDIER, Réseau pour l'innovation immatérielle dans l'industrie (R3iLab) ; Xavier FLAVARD, designer ; Gilles ROUGON, designer.

Cabinet du Ministre de l'Economie, du redressement productif et du numérique : John PALACIN, Conseiller.

Direction générale de la compétitivité, de l'industrie et des services (DGCIS) : Benjamin LEPERCHEY, Sous-directeur Textile, mode, luxe, biens de consommation et design ; Bruno GEERAERT, Chef du bureau Textile, mode et luxe ; Annie CALISTI, Chargée de mission Textile.

Correspondants des autres ministères ou organismes publics : Françoise PRETEUX, Ministère de la Recherche, Adjointe au Directeur de la Recherche Mines-ParisTech ; Isabelle VALLEE, Bpifrance ; Jean-Luc MOULLET et Jean-Yves LARRAUFIE, Commissariat général à l'investissement (CGI).

En partenariat avec l'IFTH et les pôles de compétitivité Up-Tex, Techtera et Fibres.

2- Les objectifs du plan



Objectif 2 : Filière française des textiles intelligents

- **Sports et loisirs : monitoring cardiaque, détection des risques, suivi des paramètres vitaux...**
- **Vêtements professionnels : protection, confort, sécurité...**
- **Santé : soin, prévention, cicatrisation, maintien à domicile...**
- **Energie, transport, construction... : gestion efficace de l'énergie, confort, décoration...**
- **Défense, protection civile... : réduction de l'exposition aux risques, légèreté...**

L'industrie textile, emblématique de la première révolution industrielle, a été profondément bouleversée au cours des dernières décennies par l'accélération de la mondialisation, qui s'est traduite par la disparition des quotas textile le 1^{er} janvier 2005 et par une vague de délocalisations massives. Le tissu industriel textile a pourtant fait preuve de sa résilience. Aujourd'hui, le textile se réinvente, alors que se mettent en place des chaînes de valeur mondiales et que se développent de nouvelles technologies de conception, de production et de distribution.

Les entreprises textiles françaises, qui sont majoritairement des PME, ont investi dans des facteurs-clés de différenciation afin de conquérir de nouveaux clients (création de marques et labels, démarche de développement durable...). Elles se sont également diversifiées avec succès vers les marchés des textiles techniques à plus forte valeur ajoutée : dans ce domaine, la France occupe aujourd'hui le deuxième rang en Europe derrière l'Allemagne, mais devant l'Italie et le Royaume-Uni, qui sont pourtant des pays à forte tradition textile.

Secteur industriel d'amont, proche de la chimie à bien des égards, le textile technique alimente de nombreuses branches d'activités en aval et dispose ainsi d'une grande diversité de débouchés. Ainsi, l'industrie textile de demain sera au cœur des défis économiques et sociétaux que la France doit relever : une meilleure maîtrise de l'énergie (textile isolant...), une prise en compte du vieillissement de la population (vêtements instrumentés permettant un suivi médical), une réduction de l'empreinte environnementale (textiles bio-sourcés et éco-conçus), une contribution à la transition numérique (textiles connectés) et une nouvelle façon de produire (nouveaux procédés de fabrication, réponse aux attentes nouvelles des consommateurs...).

Déjà, des entreprises françaises ont investi et ouvert des voies innovantes. Leur développement,

surtout à l'international, doit être soutenu et leur démarche diffusée. L'ambition du plan industriel pour les textiles innovants est d'agrèger de nouvelles entreprises du secteur autour de projets et de produits qui leur permettront de tirer profit des dynamiques de marché, d'adapter l'offre aux nouvelles technologies et aux nouveaux usages, et d'accompagner les investissements futurs.

Certains projets sont près d'aboutir : il s'agit ici d'élargir les usages, d'abaisser les coûts de production et de lever les verrous pour accéder à ces nouveaux marchés. D'autres projets sont moins avancés et demandent de consolider des résultats en recherche appliquée : il s'agit dans ce cas, de fédérer les acteurs et de poser une base collaborative pour constituer une offre industrielle française. Les ressources et la méthodologie mises en place pour accompagner les acteurs visent à intégrer les filières, à diffuser les innovations et à fédérer les acteurs-clés (industriels, designers, financeurs, distributeurs) au sein de projets, de sociétés de projets ou de consortiums.

En outre, par la dimension « matériaux » des textiles techniques, certains projets seront nécessairement conjoints avec d'autres plans industriels, notamment les plans suivants : Big data ; Objets connectés ; Usine du futur ; Dispositifs médicaux et nouveaux équipements de santé ; Recyclage et matériaux verts ; Dirigeables-charges lourdes ; Chimie verte ; Voiture pour tous consommant moins de 2 litres aux 100 kms ; Rénovation thermique des bâtiments ; Produits innovants pour une alimentation sûre, saine et durable ; Santé numérique. Il conviendra donc d'assurer les connexions entre ces différents plans, afin de couvrir l'ensemble des potentialités offertes sur le plan industriel.

Au final, les objectifs du plan « Textiles techniques et intelligents » correspondent à trois transformations profondes de l'économie mondiale :

- **Réussir la transition écologique en maîtrisant et diffusant l'usage de fibres textiles bio-sourcées et recyclables.**

La maîtrise des matières premières s'est affirmée comme une priorité stratégique, du fait d'une contraction forte de la production de fibres chimiques en France, du transfert massif des capacités de production de fibres en Asie (plus de 95 % du polyester), des tensions prévisibles sur la demande de coton avec la montée en puissance de la demande chinoise, d'une dépendance accrue vis-à-vis des producteurs étrangers, des évolutions parfois erratiques des cours mondiaux de ces matières premières et d'une demande croissante des consommateurs et des clients industriels pour des fibres à faible impact environnemental.

Afin de répondre à ces défis et de renforcer le premier maillon de la filière, il est proposé de développer une filière française complète de fibres bio-sourcées (lin, chanvre et fibres textiles dérivées de cultures agricoles ou du bois), d'encourager la production de bio-composites à base de lin ou de chanvre, de favoriser le filage de bio-polymères issus de l'agriculture, renouvelables et recyclables, de promouvoir des fibres recyclées et notamment de haute ténacité type Carbone, dans les textiles à usage industriel. L'objectif est de mettre sur le marché d'ici fin 2016 une offre significative de textile à base de fils bio-sourcés ou recyclés à impact environnemental réduit.

Les technologies à déployer pour mener à bien ces projets couvrent notamment les méthodes de rouissage propres du chanvre (séparation fibre/ écorce), la fabrication de bio-composites à partir de lin et de chanvre avec une qualité stable et un vieillissement satisfaisant, les procédés chimiques et mécaniques de séparation des fibres dans des déchets textiles, les technologies efficaces de tri optique et d'enlèvement des pièces dures, les technologies de filage développées par l'IFTH sur la plateforme P2F pour les bio-polymères dans le cadre du projet Agroboost, les procédés permettant de recycler des textiles pour refaire du fil.

Les produits type :

- Un polo tricoté ou une chemise tissée à partir de fils de chanvre récolté en France.
- Un filet anti-insectes évitant les insecticides chimiques et favorisant la culture bio.
- Du mobilier en lin (**voir illustration ci-dessous**).

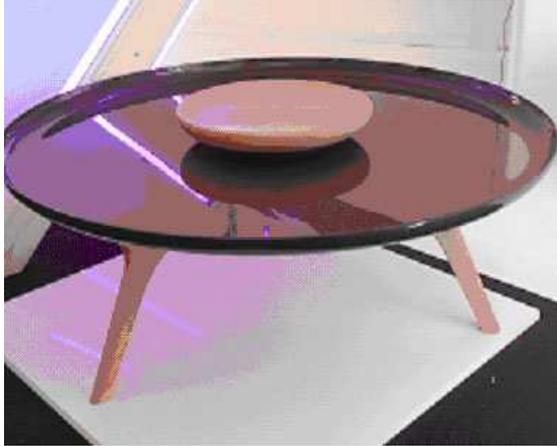


Table en lin - Saint-Luc Editeur / design Noé Duchaufour-Lawrance

- **Exploiter les opportunités offertes par les révolutions numériques et nanotechnologiques grâce aux textiles intelligents et innovants.**

Les textiles intelligents sont des textiles fonctionnels ou/et instrumentés capables de réagir de manière pertinente à un stimulus extérieur. Dans le futur, les signaux chimiques, biochimiques ou biophysiques du corps seront utilisables.

De plus en plus, le textile devient intelligent et permet d'imaginer des produits et des services nouveaux sur des marchés à fort potentiel : le sport et les loisirs, les vêtements professionnels, la santé, l'énergie, les transports, le bâtiment ou les infrastructures... Globalement, le marché des "smart textiles" est estimé à 1,8 Mds\$ au plan mondial d'ici 2015.

Les acteurs du plan proposent de structurer une filière française des textiles intelligents. Pour obtenir un "smart textile instrumenté" robuste, performant et économique, il est nécessaire d'intégrer les fonctions actives (capteurs, émetteurs...) le plus en amont possible de la production textile, parfois dans les fibres mêmes, d'automatiser la connectique, de rendre le textile confortable et résistant (chaleur, humidité, lavage), de maîtriser la captation d'énergie et de trouver des applications dans les interfaces homme-robot, de type exosquelette.

Les technologies à déployer, d'amont en aval (du fil à la confection) pour mener à bien ces projets couvrent notamment l'intégration de composants dans les fils, le développement de fils conducteurs ou capteurs (lumière, pression, énergie), la disponibilité de batteries pour les systèmes nomades, le bluetooth à faible consommation, l'impression d'encres conductrices sur les textiles, la fixation et l'encapsulation de composants électroniques sur/dans les étoffes, le tissage ou tricotage de fibres optiques, le production sous toutes formes (tissage, tricotage, tressage, broderie, non tissé) de structures combinant fils conducteurs, fils capteurs, composants électroniques et interconnexion.

Les produits type :

- Un T-Shirt mesurant la fréquence cardiaque et la tension (**voir illustration p.3 de ce document**).
- Des géotextiles instrumentés de fibres optiques, installées sous les voies du TGV Sud-est Atlantique sur zone marécageuse, permettant le contrôle des déformations géotechniques.

- Développer l'usine textile du futur, grâce aux nouvelles technologies d'ennoblissement et d'assemblage et à une utilisation optimale des outils digitaux.

Dans la filière textile-habillement, les enjeux sont multiples : réduire le nombre d'étapes de fabrication et le temps de fabrication par étape afin de faire baisser le coût-minute, développer l'automatisation et la robotisation, adapter les outils de production à des petites séries, adapter les nouveaux outils numériques de production (impression en 3D...) aux contraintes de la mode (réactivité, renouvellement des collections, personnalisation...), soutenir l'investissement dans les technologies demandées par le marché...

Le développement d'un modèle d'usine textile du futur pourrait permettre, en réduisant le coût de main d'œuvre, de relocaliser en France des unités de production de nouvelle génération, plus agiles, plus économes et plus réactives. Pour ce faire, les acteurs du plan industriel proposent de soutenir les nouveaux modes d'assemblage (soudure ultrason ou haute fréquence, collage, thermoformage), d'expérimenter la fabrication par imprimante 3D des vêtements et de leurs composants (bouton, boucle...), d'évaluer les besoins en matière d'investissement dans deux domaines (le tricotage en 3 D et l'impression numérique par jet d'encre), de s'appuyer, le cas échéant, sur les Fab Labs en développement (cf. structures retenues par le Ministère de l'Economie, du Redressement productif et du numérique, suite à son appel à projets).

Les technologies à déployer pour développer ces projets couvrent notamment : les fonctionnalités nouvelles des textiles 3D (intégration de capteurs, textiles de fibres hybrides, 3D tramés), l'assemblage robotisé (composites), l'impression numérique, la teinture par CO2 supercritique, la teinture en 3D, l'impression en 3 D de matériaux durs et son adaptation à des matériaux plus souples, la mémoire de forme.

Les produits type :

- Une plateforme « micro-factory » ouverte aux entreprises, designers
- Un pansement multifonctionnel et instrumenté 3D.
- Un sac lumineux en forme optiques, à mémoire de forme (**voir illustration ci-dessous**).



Sac à mémoire de forme, intérieur éclairé par fibres optique.
(DOGNIN Sac Le Polochon © Dognin lille3000/Futurotextiles).

3- Les actions du plan

Synthèse :

Action 1 : Présenter le plan industriel « Textiles techniques et intelligents » dans les régions ayant manifesté un intérêt pour cette thématique, afin de faire connaître largement les objectifs poursuivis et susciter ainsi l'émergence de projets d'innovation de la part des industriels du textile et de l'habillement.
Action 2 : Mettre en place et développer une filière complète de fibres bio-sourcées (notamment le chanvre), depuis la culture de la plante jusqu'à sa transformation en vêtements ou objets bio-composites.
Action 3 : Produire une offre significative de textiles à base de fils recyclés.
Action 4 : Concevoir, développer et commercialiser cinq produits grand public en textiles connectés, qui prendront valeur d'exemple auprès des industriels du textile et produiront, par effet d'entraînement, l'émergence de nouveaux projets (projet « Connectitude »).
Action 5 : Soutenir le développement de l'usine textile du futur, en suscitant et accompagnant de nouvelles méthodes de fabrication (tricotage 3D...), d'assemblage (soudure ultrason, thermocollage...) et d'ennoblissement (impression numérique par jet d'encre...).
Action 6 : Elaborer et diffuser les scénarii les plus probables d'évolution des marchés et des conditions de compétitivité de la filière textile, à moyen et long terme, afin d'éclairer les choix stratégiques des industriels du textiles, en termes d'investissement et de R & D (projet « Futurs immédiats »).
Action 7 : Identifier, en liaison avec les acheteurs publics, les besoins actuels ou à venir en textiles innovants des personnels civils et militaires (habillement, matériels divers, équipements connectés...), en vue de leur proposer des produits adaptés à leurs attentes.
Action 8 : Lancer un appel à projets qui permettra aux pouvoirs publics de faire émerger et d'accompagner financièrement les projets qui seront présentés, par les industriels du textile et de l'habillement, en réponse aux objectifs du plan « Textiles techniques et intelligents ».

Action 1

Action	<p>Présenter le plan industriel « Textiles techniques et intelligents » dans les régions ayant manifesté un intérêt pour cette thématique, afin de faire connaître largement les objectifs poursuivis et susciter ainsi l'émergence de projets d'innovation de la part des industriels du textile et de l'habillement et de leurs marchés applicatifs.</p> <p>De nombreuses manifestations d'intérêt ont d'ores et déjà été exprimées de la part des professionnels du textile vis-à-vis de ce plan industriel. Il est donc important d'aller le présenter sur le territoire national, et notamment dans les 7 régions l'ayant retenu, au regard de leur tissu industriel textile :</p> <p>Rang 1 : Rhône-Alpes, Nord-Pas-de-Calais, Haute-Normandie ;</p> <p>Rang 2 : Alsace, Champagne-Ardenne, Basse-Normandie, Lorraine.</p> <p>Cette présentation a également été faite ou sera faite dans d'autres régions, sur demande des industriels (le cas des Pays de la Loire).</p>
Pilote	Yves DUBIEF, Président de l'Union des industries textiles (UIT) et chef de projet du plan industriel « Textiles techniques et intelligents ».
Acteurs privés concernés	Fédérations professionnelles composant l'UIT, Pôles de compétitivité (Up-TEX, Techtera, Fibres), IFTH, CETI, Institut Carnot, Association des structures de recherche sous contrat (ASRC).

Levier(s) public(s) à actionner	Accompagnement par les Direccte.
Acteurs publics concernés	Bpifrance, Direccte.
Calendrier de mise en œuvre	Second semestre 2014

Action 2

Action	Mettre en place et développer une filière complète de fibres bio-sourcées (notamment le chanvre), depuis la culture de la plante jusqu'à sa transformation en vêtements ou objets bio-composites.
Pilote	UIT
Acteurs privés concernés	IFTH, CETI, Pôles de compétitivité (Up-TEX, Techtera, Fibres).
Levier(s) public(s) à actionner	Programme des investissements d'avenir (PIA) ; Appel à projets dédié (cf. action 8).
Acteurs publics concernés	Bpifrance, Direccte.
Calendrier de mise en œuvre	Années 2014 et suivantes

Action 3

Action	Produire une offre significative de textiles à base de fils recyclés.
Pilote	UIT
Acteurs privés concernés	IFTH, Pôles de compétitivité (Up-TEX, Techtera, Fibres), Eco-TLC.
Levier(s) public(s) à actionner	Programme des investissements d'avenir (PIA) ; Appel à projets dédié (cf. action 8).
Acteurs publics concernés	Bpifrance, Direccte, Ministères de l'Agriculture et de la Recherche
Calendrier de mise en œuvre	Années 2014 et suivantes

Action 4

Action	<p>Concevoir, développer et commercialiser cinq produits grand public en textiles connectés, qui prendront valeur d'exemple auprès des industriels du textile et produiront, par effet d'entraînement, l'émergence de nouveaux projets (projet « Connectitude »).</p> <ul style="list-style-type: none"> - Objectif d'expérimentation directe : concevoir et développer 5 projets en partenariat avec des entreprises du textile et des TIC et de présenter aux marchés les 5 prototypes correspondants afin de les lancer sur la scène commerciale. - Objectif de sensibilisation et de dissémination larges : grâce à l'exemple de ces 5 partenariats, stimuler l'ensemble de l'industrie textile à s'orienter vers de nouveaux marchés en
---------------	---

	développant des produits technologiques innovants, en particulier dans le secteur des textiles connectés.
Pilote	Institut français de la mode (IFM) et Réseau pour l'innovation immatérielle dans l'industrie (R3iLab).
Acteurs privés concernés	IFTH, CETI, Pôles de compétitivité (Up-Text, Techtera, Fibres), UIT, Prix Théophile Legrand, ENSAIT, L'Usine du futur.
Levier(s) public(s) à actionner	Appel à projets dédié (cf. action 8).
Acteurs publics concernés	Bpifrance, Direccte
Calendrier de mise en œuvre	Du second semestre 2014 à la fin 2015.

Action 5

Action	Soutenir le développement de l'usine textile du futur, en suscitant et accompagnant de nouvelles méthodes de fabrication (tricotage 3D...), d'assemblage (soudure ultrason, thermocollage...) et d'ennoblissement (impression numérique par jet d'encre...).
Pilote	UIT
Acteurs privés concernés	Fédérations professionnelles composant l'UIT, Pôles de compétitivité (Up-Text, Techtera, Fibres), IFTH, CETI, Institut Carnot, Association des structures de recherche sous contrat (ASRC), Union des constructeurs de matériel textile de France (UCMTF).
Levier(s) public(s) à actionner	Programme des investissements d'avenir (PIA) ; Appel à projets dédié (cf. action 8).
Acteurs publics concernés	Bpifrance, Direccte.
Calendrier de mise en œuvre	Années 2014 et suivantes

Action 6

Action	Elaborer et diffuser les <i>scenarii</i> les plus probables d'évolution des marchés et des conditions de compétitivité de la filière textile, à moyen et long terme, afin d'éclairer les choix stratégiques des industriels du textiles, en termes d'investissement et de R & D (projet « Futurs immédiats »).
Pilote	Institut français de la mode (IFM) et Réseau pour l'innovation immatérielle dans l'industrie (R3iLab).
Acteurs privés concernés	IFTH, CETI, Pôles de compétitivité (Up-Text, Techtera, Fibres), ENSAIT, L'Usine du futur, Cap Digital, Etablissements de formation au design industriel (ENSCI ; ESAD), Agence Nelly Rodi.
Levier(s) public(s) à actionner	
Acteurs publics concernés	Direccte
Calendrier de mise en œuvre	Du second semestre 2014 à la fin 2015.

Action 7

Action	Identifier, en liaison avec les acheteurs publics, les besoins actuels ou à venir en textiles innovants des personnels civils et militaires (habillement, matériels divers, équipements connectés...), en vue de leur proposer des produits adaptés à leurs attentes. <ul style="list-style-type: none">- Rencontres avec les responsables « achats innovants » des Ministère de la Défense et de l'Intérieur, ainsi qu'avec EDF et GDF-Suez ;- Identification des besoins non encore satisfaits ou pressentis à base de textiles innovants ;- Travail de mise au point des produits en liaison avec les industriels du textile.
Pilote	DGCIS et UIT.
Acteurs privés concernés	Tous industriels textiles ; IFTH ; R3iLab.
Levier(s) public(s) à actionner	Adaptation éventuelle du code des marchés public.
Acteurs publics concernés	DGCIS ; Médiation des marchés publics ; Ministère de la Défense ; Ministère de l'Intérieur ; EDF ; GDF-Suez.
Calendrier de mise en œuvre	Second semestre 2014.

Action 8

Action	Lancer un appel à projets qui permettra aux pouvoirs publics de faire émerger et d'accompagner financièrement les projets qui seront présentés, par les industriels du textile et de l'habillement, en réponse aux objectifs du plan « Textiles innovants ». <ul style="list-style-type: none">- Financer des projets collaboratifs impliquant des entreprises textiles et habillement françaises, groupes et PME.- Accompagner leurs partenaires technologiques : IFTH, pôles de compétitivité dédiés aux textiles (Up-Text et Techtera) et aux marchés applicatifs visés (pôle Fibres), CETI, MISTRAL...- Soutenir les projets associant des constructeurs d'équipements dédiés à l'industrie textile : soudure, impression numérique, fabrication textile et impression 3D....
Pilote	Commissariat général à l'investissement (CGI)
Acteurs privés concernés	UIT, IFTH, CETI, Pôles de compétitivité (Up-Text, Techtera, Fibres), Instituts Carnot, Association des structures de recherche sous contrat (ASRC), Union des constructeurs de matériel textile de France (UCMTF).
Levier(s) public(s) à actionner	Adaptations réglementaires éventuelles à définir.
Acteurs publics concernés	Bpifrance, Direccte, Ministères de l'Agriculture et de la Recherche
Calendrier de mise en œuvre	Second semestre 2014

Table-ronde : *Success Stories* régionales

Dans le cadre d'une première table-ronde, quatre entreprises adhérentes à MODE GRAND OUEST, ainsi que Philippe Morin, Directeur de l'Institut Français du Textile Habillement et Thierry Sachot, Directeur général d'Eolane, ont témoigné au sujet de leurs expériences dans le domaine des textiles innovants.



De gauche à droite : Philippe Morin, Thierry Sachot, Carole Mauguin, Jean-François Giraud, Sophie Pineau et Karine Boutolleau.

Carole MAUGUIN, Directrice Produits et Production du Groupe Mulliez-Flory, a abordé le cas de « securidrap » pour les centres hospitaliers, en y apportant prochainement de la connectique ; mais aussi la marque de vêtements Selfia destinée aux personnes à mobilité réduite, « grâce à un système de boutons aimantés, l'habillage est facilitée. Cette technique va être appliquée à d'autres domaines » explique Carole Mauguin. Et de conclure : « Nous souhaitons que l'Etat donne davantage de moyens aux entreprises pour qu'elles aillent encore plus loin dans l'innovation, par exemple élargir les consortiums à la connectique ».

Karine BOUTOLLEAU, Dirigeante de la Société Court-Métrage. Suite à une demande de l'IFTH, Court-Métrage a travaillé à la conception de pantalons et vestes pour des techniciens qui travaillent dans l'aéronautique « devant recharger en permanence leurs équipements » souligne Karine Boutolleau. Et d'assurer que « c'est très loin de notre métier initial. Notre souhait est de travailler, sur ce projet, en étroite collaboration avec les techniciens, et dans l'avenir, avec d'autres secteurs que celui de la mode ».

Sophie PINEAU, Dirigeante de la société GETEX. « Notre métier se diversifie » remarque Sophie Pineau. « Nous passons du vêtement de luxe à la fabrication des intérieurs de toits décapotables, représentant aujourd'hui 1/3 de notre chiffre d'affaires. » Cet intérieur de toit décapotable a été développé chez GETEX grâce à la maîtrise du savoir-faire de l'entreprise vendéenne, à son expertise technique et à sa capacité à investir (soit 200 000 € sur 2 ans). « Nous devons nous battre pour notre outil industriel, nous ne devons pas seulement être des concepteurs... »

Jean-François GIRAUD, Dirigeant de la société Chic & Style. « Nous avons investi dans des machines à ultrasons » explique Jean-François Giraud... Un investissement payant, avec de vraies demandes pour de nouveaux clients, à qui « nous devons faire des propositions ».

Philippe MORIN, Directeur de l'Institut Français du Textile Habillement.



Philippe Morin a présenté les différentes missions de l'IFTH, à savoir les missions de veille, les tests et essais, la certification. « *Nous sommes à la croisée des chemins entre les matériaux et les assemblages* ».

Thierry SACHOT, Directeur général d'Eolane

Eolane est partenaire du Plan Textile Innovants et est membre du consortium d'entreprises piloté par Citizen Sciences, aux côtés d'autres acteurs industriels et de partenaires sportifs.

Table-ronde : Les enjeux clés d'avenir de la filière en Pays de la Loire



Claude TETARD, Co-Président de l'Union Française des Industries de l'Habillement, Yves DUBIEF, Président de l'Union des Industries Textiles et Dirigeant de la société Tenthorey et Tony HERBLOT, Président de MODE GRAND OUEST et Dirigeant de Socovet Systems et ACM.

Pour Claude TETARD, Co-Président de l'Union Française des Industries de l'Habillement, « *notre profession a besoin d'un développement technologique. La mode française est certainement la plus renommée dans le monde, et cela est lié aux savoir-faire et à la qualité des dirigeants* ».

Pour Yves DUBIEF, Président de l'Union des Industries Textiles et Dirigeant de la société Tenthorey, « *il est indispensable de bien former nos jeunes* ».

Pour Tony HERBLOT, Président de MODE GRAND OUEST et Dirigeant de Socovet Systems et ACM, « *le seuil des 50 salariés est pénalisant pour nos entreprises. Grâce à la R&D, nous devons développer les nouveaux marchés de demain et aller vers des métiers connexes, sans pour autant faire de l'innovation pour faire de l'innovation* ». Son souhait : créer un cluster de l'innovation dédié aux matériaux souples. Tony HERBLOT a conclu cette table ronde en pointant trois points positifs : « *nous avons une énergie sur notre territoire, une véritable force de la recherche et l'image de notre métier change* »...



C'est Henri-Michel COMET, Préfet de la Région Pays de la Loire, qui a conclu cet après-midi sur une note optimiste, et « *le choix du Technocampus est très judicieux pour la présentation de ce plan. En effet, il est primordial de réunir les matériaux, une spécificité de notre région... Tous ensemble, nous pourrions innover* ». Concernant plus particulièrement la filière mode, « *suite aux tempêtes, elle a résisté et aujourd'hui, elle rebondit. Plusieurs filières vont désormais travailler en étroite collaboration sur des projets innovants* ».

Pour suivre MODE GRAND OUEST au quotidien ?



Flashez-moi !

web

Un site internet : www.pole-mode.fr

Une page Facebook : www.facebook.com/ModeGrandOuest

C.A.M.I

Square de la Nouvelle France BP 21207

49312 CHOLET Cedex

Tél : 02 41 75 29 29

Fax : 02 41 58 60 00

Courriel : contact@modegrandouest.fr

Retrouvez la Letter #5 en téléchargement à compter du 15 octobre 2014 sur www.pole-mode.fr